

Chambre d'Agriculture de la Corrèze
Immeuble Consulaire - Puy Pinçon
Avenue Albert Schweitzer - BP 30 -19001
TULLE
Tél. 05 55 21 55 21 - Fax. 05 55 21 55 55

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240924-20240412BAN-AU



 Pôle Urbanisme, Agronomie, Eau, Environnement

Immeuble Consulaire - Puy Pinçon
Avenue Albert Schweitzer - BP 30 -19001 TULLE
REF : TC/PA/CG
Dossier suivi par : PA
patrick.auger@correze.chambagri.fr
Tel. 05 55 21 54 58

Monsieur le Président
Haut-Corrèze Communauté
23 parc d'activité du bois Saint Michel
19200 Ussel

Tulle le 4 juillet 2024

Objet : Avis Modification simplifiée du PLUi

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous transmettre pour étude et avis, la modification simplifiée de votre PLUi, ce dont nous vous remercions.

Après analyse des documents fournis, nous n'avons pas de remarques concernant cette modification simplifiée de votre PLUi.

Par conséquent, notre compagnie en tant que personne publique associée émet un **Avis favorable** sur l'ensemble de votre document d'urbanisme.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

COUDERC Daniel

Président de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze